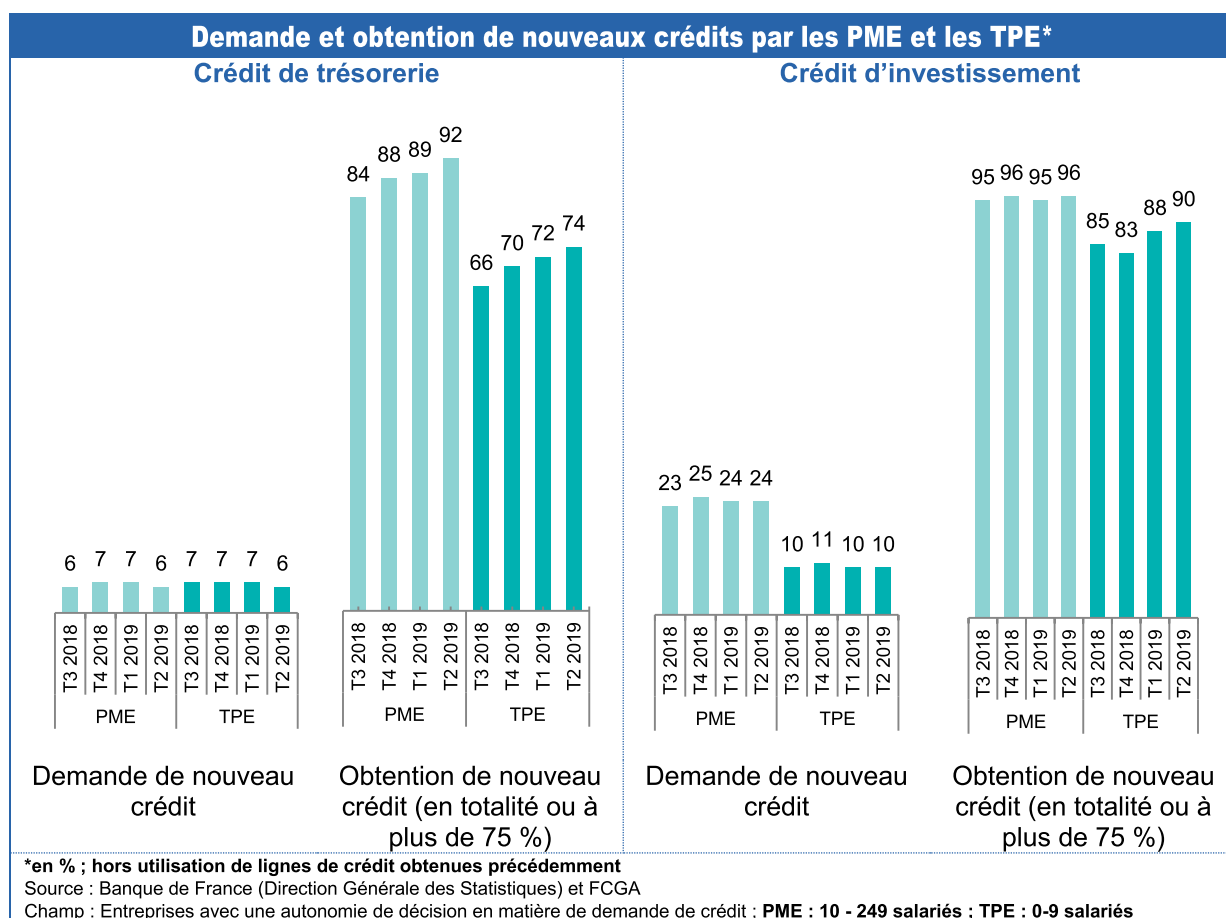


Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 2ème trimestre 2019

L'accès au crédit des TPE continue de progresser

- Pour les PME comme pour les TPE, la **demande de nouveaux crédits de trésorerie** diminue très légèrement tandis que la **demande de nouveaux crédits d'investissement** est stable. L'anticipation d'un refus des banques est marginale : seules 1 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure pour leurs demandes.
- L'**accès des PME aux crédits de trésorerie** progresse de 3 points par rapport au premier trimestre 2019 et atteint son plus haut niveau historique : 92 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés. Les demandes de **crédits d'investissement** sont toujours très largement satisfaites, à 96 %. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention se maintient à un haut niveau également (91 %).
- L'**accès des TPE aux crédits de trésorerie** continue de progresser pour le troisième trimestre consécutif et atteint 74 % d'obtention, le plus haut niveau enregistré dans l'enquête. En parallèle, l'obtention des **crédits d'investissement** s'accroît également de 2 points relativement au premier trimestre 2019 : 90 % des TPE obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Concernant plus spécifiquement les **crédits d'équipement**, l'obtention est globalement stable à 86 % (contre 87% lors du précédent trimestre).



La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**



1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit est stable à 37 %. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (91 %).
 - 60 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, soit 3 points de moins qu'au T1 2019.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits**, hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées :
 - La demande de **nouveaux crédits de trésorerie** varie peu (6 % après 7 % au trimestre précédent).
L'accès aux crédits de trésorerie progresse de 3 points par rapport au premier trimestre 2019 et atteint le plus haut point depuis 2012 : 92 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités.
 - La part des PME demandant des **nouveaux crédits d'investissement** est inchangée par rapport au trimestre précédent à 24 %.
L'obtention de crédits d'investissement reste très élevée. 96 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités, une proportion quasi-identique au trimestre précédent (95 %). Sur les crédits d'équipement spécifiquement, l'obtention se maintient à un haut niveau également (91 %).
- Seules 3 % des PME signalent une hausse du coût global du financement obtenu, une proportion très légèrement inférieure au trimestre précédent (4 %).

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La demande de crédits des TPE** se réduit très légèrement pour les crédits de trésorerie (6 % après 7 % au trimestre dernier) et reste inchangée pour les crédits d'investissement (10 %).
- **L'accès aux crédits de trésorerie** continue sa progression entamée depuis trois trimestres : 74 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 72 % et 70 % aux trimestres précédents. Ce taux d'obtention est un plus haut niveau historique.
- **L'obtention des crédits d'investissement** s'accroît également de 2 points par rapport au trimestre précédent pour atteindre 90 % d'obtention sur les crédits souhaités (en totalité ou à plus de 75 %), ce qui correspond au plus fort taux enregistré depuis 2014. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention est globalement stable à 86 % (contre 87% lors du précédent trimestre).

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 47 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit, après 45 % au trimestre précédent. 74 % de celles les ayant obtenus utilisent leur possibilité de tirage, soit autant qu'au dernier trimestre.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** fléchit très légèrement : 8 % des ETI ont sollicité un financement ce trimestre, contre 9 % au trimestre précédent. L'obtention en totalité ou à plus de 75 % est quasiment stable à 90 %, après 89 % au premier trimestre 2019.
- La **demande de crédits d'investissement** est en hausse de 4 points avec 32 % des ETI ayant sollicité un financement ce trimestre. L'obtention, toujours élevée, se contracte toutefois : 95 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, contre 99 % au trimestre précédent. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention se réduit également ce trimestre à 88 % (91 % au T1 2019).
- Seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

Prochaine publication : octobre 2019

